



NEVERS AGGLOMÉRATION



ACTIONS

NE METTONS PAS L'AVENIR À LA POUBELLE

NOUVEAU PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

COMMENT RÉDUIRE DE 15 % LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS D'ICI 2026 ? TEL EST L'ENJEU DU PLAN D'ACTIONS ÉTABLI PAR NEVERS AGGLOMÉRATION À L'INTENTION DE TOUS LES HABITANTS.

30

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les intercommunalités sont tenues d'élaborer un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), un document qui fixe pour six ans des objectifs de réduction de ces déchets – non dangereux mais envahissants – et les moyens à mettre en œuvre. En fin d'année dernière, Nevers Agglomération a finalisé son programme pour la période 2021-2026 ; les habitants ont pu donner leur avis au cours d'une consultation publique sur www.agglo-nevers.net (jusqu'au 3 janvier) ou lors de réunions publiques organisées fin décembre et début janvier à Challuy, Coulanges-lès-Nevers, Fourchambault et Pougues-les-Eaux.

Les objectifs du PLPDMA sont ambitieux : **réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés (DMA)** en 2026 par rapport à 2010, **réemployer 5 % de ces DMA**, **stabiliser la quantité de déchets issus des activités économiques** et **diminuer le volume de déchets enfouis de 50 % en 2025**, toujours par rapport à 2010. En 2020, chaque habitant de l'agglomération a produit en moyenne 503 kg de DMA. L'essentiel provient des ordures ménagères résiduelles (244,7 kg), devant les déchets colletés en déchèterie (172,3 kg), loin devant les déchets ménagers collectés séparément (49,2 kg d'emballages et 31,9 kg de verre), les déchets d'activités économiques et les cartons professionnels.



DES AIDES AU COMPOSTAGE

Nevers Agglomération propose depuis plusieurs années des composteurs en bois et des lombricomposteurs à tarifs préférentiels, pour encourager les habitants à détourner de leur poubelle les déchets alimentaires et les végétaux. Depuis novembre, le public peut aussi acquérir, toujours à tarif réduit, le **Culbuto 50**, conçu par la société Formacompost basée à L'INKUB.

Depuis 2003, la quantité des ordures ménagères résiduelles, qui « nourrissent » l'incinérateur de Fourchambault, a baissé de 20 % par an et par habitant, pour se situer légèrement en-dessous de la moyenne nationale. Voilà pour le conteneur à verre à moitié plein. Le hic, c'est que la moyenne de l'agglomération reste très nettement supérieure à celle du département et de la région (247 kg/an/hab en 2017 contre 195 pour la Nièvre et la Bourgogne-Franche-Comté).

L'examen du cru 2020 des DMA a fait ressortir des sources de progrès et donc des pistes d'actions, qui vont de la promotion

du vrac et de l'eau du robinet pour abaisser la quantité des emballages au développement du broyage des végétaux (55 kg/an/hab en déchèterie...) dans son jardin, en passant par l'incitation au don et au réemploi.

Au total, le PLPDMA 2021-2026 a défini une liste de **30 actions réparties en 9 axes de travail** qui concernent aussi bien les particuliers que les professionnels, les artisans, les entreprises, les administrations. Nevers Agglomération s'engage quant à elle à renforcer son rôle de « collectivité éco-responsable et éco-exemplaire ».



FABRICE BERGER

MAIRE DE CHALLUY
VICE-PRÉSIDENT
DE NEVERS
AGGLOMÉRATION À LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET AUX STRATÉGIES
D'OPTIMISATION
ENVIRONNEMENTALE

Les ordures ménagères résiduelles ont baissé de 20 kg/an/hab en dix ans, passant de 264 kg à 247, mais le point noir, c'est le tri : nous sommes à 83 kg/an/hab dans l'agglomération, la Nièvre est à 107 kg et la moyenne nationale à 109. Nous avons aussi une augmentation des refus de tri, avec des déchets qui ne devraient pas être dans les bacs de recyclables ; cela représente 14 kg/an/hab, alors que les meilleurs territoires sont à 5 kg. Nous attendons beaucoup de la consultation et des réunions publiques pour comprendre d'où viennent ces problèmes, auxquels s'ajoutent les dépôts sauvages, devenus un vrai fléau. Après avoir été Territoire zéro déchet zéro gaspillage, nous sommes désormais une des premières intercommunalités de Bourgogne labellisées pour l'économie circulaire.



509.9
kg/an/habitant :

Le poids des déchets ménagers et assimilés de Nevers Agglomération

Ce nouvel outil de compostage existe également en version 1000 litres, à l'usage des collectivités et des professionnels. Nevers Agglomération en a acquis un exemplaire pour promouvoir les bonnes pratiques dans les lieux « produisant » des biodéchets, comme le camping de Nevers ou les cantines scolaires. Après Gimouille, Varennes-Vauzelles accueille actuellement le **Culbuto 1000**.



Rendez-vous sur www.agglo-nevers.net pour découvrir l'ensemble du PLPDMA